

**► Commune de Chêne-Bougeries****ROUTE : CHEMIN DE-LA-MONTAGNE  
ENTRE LA ROUTE DE CHÊNE ET LE CHEMIN DU PONT-DE-VILLE****ÉTÉ 2024****IMPACT : FERMETURE À LA CIRCULATION  
DEUX SEMAINES DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024 AU 15 JUILLET 2024****MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS****QUOI, COMMENT ?**

Les Services Industriels de Genève (SIG) réfectionnent les conduites d'eau sous la route. La Commune de Chêne-Bougeries rénove ensuite la route du chemin De-La-Montagne en posant la couche d'enrobé de surface.

**ROUTE FERMÉE**

Le tronçon du chemin De-La-Montagne fermé se situe strictement entre la route de Chêne et le chemin du Pont-de-Ville. Le reste du chemin De-La-Montagne ainsi que les chemins environnants restent ouverts à la circulation normalement.

**ACCESSIBILITÉ DES RIVERAINS**

Les riverains accèdent au chemin De-La-Montagne par le chemin de la Fontaine et le chemin du Pont-de-Ville. L'accès est également possible par le chemin de Grange-Falquet, le chemin de la Gradelle, l'avenue Léonard-Sismondi ou encore le chemin Castan.

**DÉVIATION DU TRAFIC DE TRANSIT**

Les véhicules doivent suivre la déviation, prévue dans les deux sens via la route de Chêne, le chemin de Grange-Falquet et la route Jean-Jacques-Rigaud indiquée par des panneaux de déviation.

**DÉVIATION DU BUS N°34**

Le bus 34 ne passe pas par le chemin De-La-Montagne. La déviation du bus 34 se fait par l'avenue de Bel-Air et la rue de Chêne-Bougeries.

Les arrêts qui ne sont plus desservis sont : «Seymaz», «Montagne», «Léonard-Sismondi» et «Chêne-Bougeries».

Les nouveaux arrêts desservis sont : «Saut-du-Loup», «De Haller», «Chêne-Bourg Gare Place» ainsi que «Place-Favre».

Les arrêts «Petit-Bel-Air» et «Parc-Stagni» sont maintenus.

**ACCESSIBILITÉ PIÉTONS ET CYCLES**

Les cheminements des piétons et des cyclistes sont garantis en tout temps. Les piétons circulent sur les trottoirs et les cycles circulent pied à terre avec les piétons en suivant les panneaux de signalisation prévus à leur intention.

**QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?**

Du 1<sup>er</sup> juillet au 15 juillet 2024, les deux premières semaines du mois de juillet qui correspondent également au début des vacances scolaires d'été.

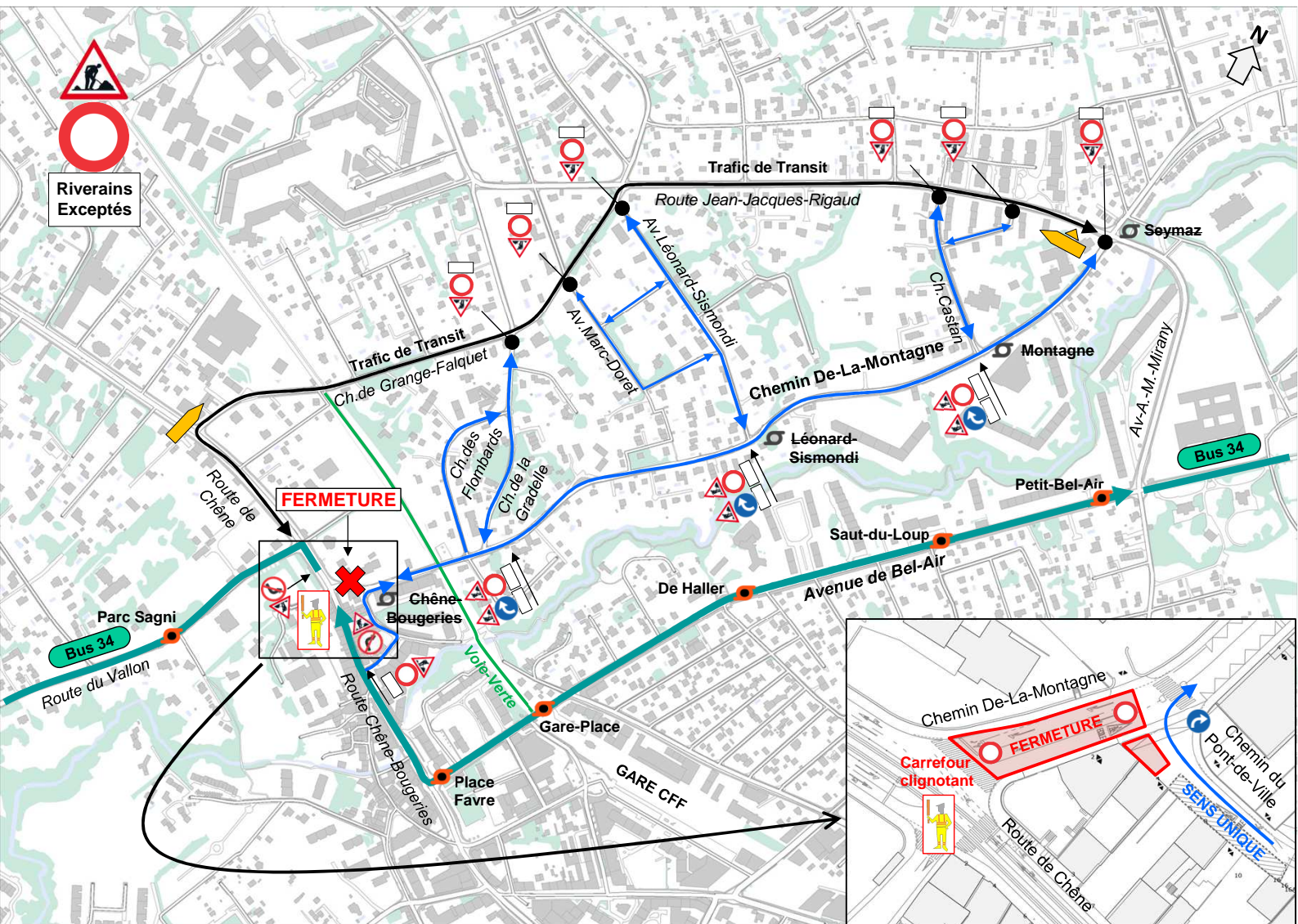
Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter au maximum l'impact des travaux, des nuisances peuvent subsister. La commune de Chêne-Bougeries remercie par avance les riverains pour leur compréhension et recommande aux usagers de circuler avec prudence et de se conformer à la signalisation mise en place.

► Commune de Chêne-Bougeries

**ROUTE : CHEMIN DE-LA-MONTAGNE**  
ENTRE LA ROUTE DE CHÊNE ET LE CHEMIN DU PONT-DE-VILLE

ÉTÉ 2024

**IMPACT : FERMETURE À LA CIRCULATION**  
DEUX SEMAINES DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2024 AU 15 JUILLET 2024



Déviations Trafic motorisé:

- ↔ Déviation du trafic de transit
- ↔ Accessibilité des riverains

Déviations Ligne 34 :

- ↔ Parcours déviation
- Parcours normal

Arrêts Ligne 34 :

- ⊘ Non desservis
- ⊘ Nouveaux arrêts

**Il est recommandé aux usagers de circuler avec la plus grande prudence et de se conformer à la signalisation mise en place pour le chantier.**



## GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

**INFO MOBILITÉ**

Recevez les avis de travaux impactant vos déplacements

- 🐦 [ge\\_transports](#)
- 📍 [avisdetravaux.ge.ch](#)

**POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !**

☎ +41 22 546 87 00

- @ [ge-transports@etat.ge.ch](#)
- 📘 [ge-transports](#)